



Paris, le 9 juin 2023

Communiqué de presse Banque de France

Le Conseil Général de la Banque de France, dans sa réunion de juillet 2022, avait conditionné la décision de construction d'une nouvelle imprimerie fiduciaire à la mise en œuvre de plans de compétitivité industrielle. Il avait en effet souligné que « cet investissement est un effort très important de mobilisation d'argent public » (monté à plus de 250 M€ aujourd'hui) qui ne trouve son sens que s'il « permet durablement pour nos concitoyens une fabrication des billets au meilleur prix ». Le Conseil général avait alors indiqué qu'il veillerait précisément à la pleine mise en œuvre des plans de compétitivité industrielle.

Réuni ce 9 juin 2023, le Conseil général a fait le point comme prévu de l'avancement du projet. Il a malheureusement constaté que la mise en œuvre de l'organisation industrielle nécessaire, qui consiste simplement à l'aligner sur celle déjà en œuvre depuis plusieurs années dans l'ensemble du secteur, restait bloquée. Il regrette profondément cette situation, alors que les protocoles sociaux très favorables à Chamalières seraient tous maintenus, et que la direction a jusqu'à ces derniers jours proposé plusieurs solutions positives. En conséquence, sauf si un accord clair intervenait d'ici mi-juillet à la suite d'une ultime négociation à haut niveau que propose la Banque de France avec les partenaires sociaux sur les modalités de mise en œuvre de cette organisation industrielle nécessaire, le Conseil général ne pourra que décider l'abandon du projet.

Le Conseil mesure et partage la déception potentielle de beaucoup des personnels de l'imprimerie. Il tient d'autant plus à souligner son attachement ferme et durable à un pôle public de fabrication des billets, et aux sites auvergnats de Chamalières et de Vic-le-Comte. Dans cet esprit, si malheureusement l'abandon de Refondation devait être acté en juillet, il demandera à la Direction générale des moyens de paiement de préparer dans les mois suivants un plan de maintien sur le site actuel de la fabrication des billets.

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous 